



p.3

**LE GOUVERNEMENT  
RENFORCE LE CONTRÔLE  
POUR LE RESPECT DES  
PROTOCOLES SANITAIRES**

# APRÈS 16 MOIS DE LUTTE CONTRE UN COVID-19 «DÉVASTATEUR» Le spectre d'un retour au confinement pèse lourd sur l'économie nationale



© Photo : D.R

Les autorités algériennes s'efforcent depuis six mois à suivre une seule ligne qui repose sur la stratégie vaccinale nationale pour éviter un reconfinement de la population et de suspendre l'économie nationale à long terme. Le variant indien Delta et son mutant qui arrive à se faufiler en Algérie et avance à grande ampleur, risque d'hypothéquer une reprise déjà mitigée de l'économie nationale et surtout de relancer le mouvement social. L'Etat n'a pas les moyens pour financer un nouveau plan de reconfinement et pour acquérir le vaccin anti-Covid-19.

p.2

## **PORTES OUVERTES SUR LA SÛRETÉ NATIONALE CONSACRER LE TRAVAIL DE PROXIMITÉ ET CONSOLIDER LA CONFIANCE DU CITOYEN**

FACE À LA PROPAGATION DE L'ÉPIDÉMIE  
DU CORONAVIRUS (COVID-19)



**Le ministère de  
l'Intérieur insiste  
sur la nécessité  
d'intensifier  
la vaccination** p.3



TOURISME,  
DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
ET RESPECT DES  
RÈGLES SANITAIRES  
**Satisfaction  
des hôteliers  
de 14 wilayas** p.4

## Covid-19

### Acquisition de 1.600.000 doses de vaccin de la Chine

Un avion de transport militaire a atterri, dimanche soir, à la base aérienne de Boufarik (Blida), à son bord un million six cent mille doses de vaccin contre la Covid-19, en provenance de la République populaire de Chine, a indiqué hier lundi un communiqué du ministère de la défense nationale (MDN).

## Tizi-Ouzou

### Deux morts et 27 blessés dans le renversement d'un bus

Deux personnes sont mortes et 27 autres ont été blessées, dans le renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu, dimanche en fin de journée, dans la localité de Bouzguene au Sud-Est de Tizi-Ouzou, selon un bilan définitif de la direction locale de la Protection civile



## Tébessa

### L'incendie de la forêt de Djebel El Atef «maîtrisé en grande partie»

Les unités de la Protection civile ont réussi, en collaboration avec plusieurs secteurs concernés, à maîtriser «en grande partie» l'incendie qui s'est déclaré dans la forêt de Djebel El Atef, dans la wilaya de Tébessa

Après 16 mois de lutte contre un Covid-19 «dévastateur»

# Le spectre d'un retour au confinement pèse lourd sur l'économie nationale

Les autorités algériennes s'efforcent depuis six mois à suivre une seule ligne qui repose sur la stratégie vaccinale nationale pour éviter un reconfinement de la population et de suspendre l'économie nationale à long terme.

Le variant indien Delta et son mutant qui arrive à se faufiler en Algérie et avance à grande ampleur risque d'hypothéquer une reprise déjà mitigée de l'économie nationale et surtout de relancer le mouvement social. L'Etat n'a pas les moyens pour financer un nouveau plan de reconfinement et pour acquérir le vaccin anti-Covid-19. Cette crise a coûté au Trésor public plus de 22 milliards de dinars et la facture risque d'augmenter davantage avec la recrudescence du nombre de personnes affectées au Coronavirus, ces dernières semaines dû à la faiblesse du taux de vaccination (près de 2,5 millions d'Algériens vaccinés en six mois, ndlr) et l'abandon des gestes barrières. Le Gouvernement insiste sur la rigueur dans l'application de ces mesures et sur la vaccination.

Le constat est clair : les personnes atteintes du Covid-19 sont celles qui ne sont pas vaccinées et qui ont renoncé aux mesures de prévention, particulièrement. Plus de 800 nouveaux cas sont testés positifs au Covid-19 et 39 malades sont admis en soins intensifs. Ces personnes sont soignées par l'Etat qui prend en charge depuis plus de 16 mois les malades et l'aménagement des services destinés au Covid-19 ainsi que les centres de vaccination. Malgré cette situation, les autorités veulent éviter toute mesure coercitive en cette période estivale, par exemple rendre la vaccination obligatoire, alors que la vaccination reste l'unique arme pour contenir la progression du virus. Inciter ou même contraindre les réfractaires à se faire vacciner par l'imposition d'un pass vaccinal est l'autre option qu'envisage les autorités qui se penchent depuis quelques semaines sur cette proposition faite par certaines membres du Comité scientifique chargé de l'évaluation et du suivi de l'épidémie en Algérie. Se faire vacciner et limiter l'accès aux espaces publics aux non-vaccinés est l'unique solution pour atteindre l'objectif de vacciner 70% de la population d'ici la fin de l'année et pouvoir relancer effectivement l'économie nationale et poursuivre le programme



Il faut se préparer à toute éventualité, en effet, et pour se préparer, il faut se diriger vers les centres de vaccination. (Photo: DR)

des réformes dont l'exécution est contrariée par la crise sanitaire. La période de confinement a mis à genoux l'économie nationale

## Vacciner un plus grand nombre «de travailleurs et leurs familles» Labatcha insiste sur l'immunisation durable des travailleurs contre la Covid-19

«La sensibilisation revêt une grande importance, surtout que certaines voix, qui n'ont aucune connaissance, ni spécialité, tentent de semer le doute sur l'efficacité du vaccin dont le but est de maintenir la récession économique engendrée par la crise sanitaire afin de ne pas permettre à l'Algérie de relancer son activité», a déclaré, avant-hier, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, lors de la supervision du lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19 au profit des travailleurs de l'entreprise du port d'Oran et le groupe Sonatrach.

Il a évoqué le préjudice subi par les travailleurs ces derniers mois à cause de la crise du Coronavirus provoquant la baisse ou la perte de revenu pour plusieurs personnes. Il a affirmé, dans ce sens, que «les travailleurs ont beaucoup souffert de la crise engendrée par la propagation de la pandémie du Covid-19 depuis plus d'une année et le retour à la vie normale est tributaire de la vaccination et l'acquisition d'une immunité collective». Il a mis l'accent sur l'impératif de la vaccination massive de la population en générale et des travailleurs en particulier afin de relancer l'activité économique contrariée par la Covid-19. Selon lui, la vaccination contre la Covid-19 conduirait à l'immunité collective, estimant que «c'est la seule porte de sortie de la crise sanitaire et ses effets sur le secteur économique».

Dans son message de sensibilisation sur l'importance de la vaccination pour endiguer l'avancée du virus et de ses mutations et atténuer son impact sur l'activité économique, tous secteurs confondus, le président de l'UGTA a assuré que «l'Union générale des travailleurs algériens oeuvrera à présenter un bilan sur les effets de la crise du Covid-19 sur le secteur économique et les opérateurs économiques, notamment en ce qui concerne l'emploi», précisant que de «nombreuses entreprises ont vécu une crise étouffante ayant nécessité l'intervention de l'Etat qui les a soutenues pour préserver les postes d'emploi». Pour sauver les emplois et amortir le choc de la crise sanitaire du Covid-19, doublée d'une crise financière sans précédent, M. Labatcha a appelé les entreprises nationales à inciter ou à convaincre leurs employés à se faire vacciner dans l'intérêt général du pays et particulier des entreprises. C'est une responsabilité partagée.

«La campagne de vaccination des travailleurs des différentes entreprises économiques a été lancée au niveau des quatre coins du pays, faisant savoir que l'UGTA a signé un accord avec le ministère de la Santé pour la vaccination d'un plus grand nombre possible de travailleurs et leurs familles», a-t-il rappelé, insistant sur la nécessité de «fournir le vaccin au niveau des sociétés pour éviter aux travailleurs les tracas du déplacement».

fragilisée par la baisse des revenus pétroliers, la hausse des dépenses publiques et des déficits structurels. La crise financière que traverse le pays aujourd'hui est le résultat de longues années d'anarchie et de mauvaise gestion des finances publiques, plombée par la crise sanitaire inédite. Si l'Etat exclut le retour au confinement total de la population, c'est à cause de le pays a dû vivre pendant 16 mois. Financièrement, le pays ne peut faire bouger le curseur et risque dans l'absolu adopter des mesures drastiques et même austères pour éviter le scénario libanais ou tunisien qui font face à l'effondrement de leur économie et de la société. Certes, le reconfinement de la société pour mieux organiser et accélérer la campagne de vaccination reste la solution idéale, mais la réalité est plus complexe. L'effondrement des indices macro et micro-économique en disent long sur la gravité de la situation financière du pays.

Revenir au confinement sans se concerter avec les opérateurs économiques et les partenaires sociaux pourrait ranimer le désordre social et la faillite des entreprises économiques. Ceux qui analysent de près la situation citent, sans cesse, l'exemple de la Tunisie assaillie par la Covid-19 et sa mutation indienne, où les nouveaux cas touchent particulièrement les plus jeunes et ceux qui ne sont pas vaccinés. Un scénario que craignent les professionnels de la santé qui lancent des messages d'alerte depuis des semaines sur l'aggravation de la situation épidémiologique dans le pays. Il faut se préparer à toute éventualité, en effet, et pour se préparer, il faut se diriger vers les centres de vaccination. Réfléchir à d'autres moyens pour

## REPÈRE

### Portes ouvertes sur la Sûreté nationale

### Consacrer le travail de proximité et consolider la confiance du citoyen

Avec respect exemplaire des mesures barrières contre la propagation de la Covid-19, la Sûreté de wilaya de Batna organise depuis hier des portes ouvertes sur les activités des différents services de la Sûreté nationale. La manifestation qui sera clôturée ce soir rentre dans le cadre du renforcement du travail de proximité des services de police, rapprocher le citoyen de ses services de sécurité et consolider la relation de confiance et de partenariat entre l'institution policière et ses concitoyens. L'événement a attiré, en son premier jour, une bonne partie de la population qui s'est rapprochée des différents stands afin de mieux connaître les différentes missions des éléments de la Sûreté nationale et découvrir, pour certains, des services publics mis à leur disposition. Pour plusieurs parents et des jeunes diplômés c'est l'occasion aussi de découvrir les conditions et les chances de recrutement qu'offre l'institution dans différentes spécialités. La manifestation de deux jours a été initiée par la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) d'où la cérémonie d'ouverture présidée par l'inspecteur régional de la police, représentant le directeur général de l'institution et ce, en présence d'une délégation des cadres supérieurs et plusieurs représentants des différentes autorités locales ainsi que des représentants des organisations de la société civile. Elle coïncide en ce début du mois de juillet avec la célébration du 59<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance et vise essentiellement le renforcement du travail de proximité et la consolidation de la confiance des citoyens envers leurs services de police.

Radia Z.

convaincre les récalcitrants à se faire vacciner, quitte à multiplier le nombre de caravanes de vaccination qui sillonneront les administrations et les entreprises pour soutenir leur rythme d'activité et ne pas sombrer davantage. Malgré les divergences entre certains professionnels de la santé et le Gouvernement, le retour au couvre-feu et au reconfinement strict ne sont pas envisageables, à priori.

Samira TK

Voir sur Internet  
[www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

Un confinement partiel est prorogé de 21 jours dans 14 wilayas

## Le Gouvernement renforce le contrôle pour le respect des protocoles sanitaires

Alors que le confinement partiel à domicile de minuit à quatre heures du matin est depuis hier lundi prorogé de 21 jours dans 14 wilayas, le Premier ministre, Aymène Benabderahmane a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), a indiqué, avant-hier dimanche un communiqué des services du Premier ministre.

«Les mesures de prévention pour endiguer toute nouvelle vague de contamination seront soumises à un contrôle rigoureux de leur application.

Il s'agit, en premier lieu, de renforcer la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres évènements», a précisé la même source, relevant que ces mesures visent, au regard de l'évolution de la situation épidémiologique, à renforcer le dispositif actuel de protection et de prévention. À ce titre, les walis, a poursuivi la même source, sont instruits de prendre toutes les



Les services du ministère du Commerce sont également instruit à l'effet de reprendre leurs actions de contrôle au niveau des commerces et des marchés. (Photo : D.R)

mesures tendant à faire respecter cette interdiction, en recourant, lorsque la situation sanitaire l'exige, et avec le concours des différents services de contrôle, à l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants ainsi que les propriétaires des lieux accueillant ces regroupements.

«Les walis, peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination», note le communiqué des services du Premier ministre. Le contrôle, en matière de circulation et de mobilité des personnes, a ajouté la même source,

sera intensifié par les services compétents en ce qui concerne le respect des protocoles sanitaires dédiés aux moyens de transport de voyageurs, particulièrement l'obligation du port du masque de protection et de la distanciation physique, à travers la limitation du nombre de voyageurs, avec une application, sans complaisance, des sanctions pénales et/ou administratives que prévoit la réglementation.

Il sera également renforcé, s'agissant des obligations qui pèsent sur les administrations et les établissements recevant le public, d'observer et de faire respecter notamment l'obligation du port de masque de protection ainsi que l'obligation pour les gestionnaires de veiller notamment au strict respect de l'obligation du port de masque de protection.

Les services du ministère du Commerce, a ajouté la même source,

sont également instruit à l'effet de reprendre leurs actions de contrôle au niveau des commerces et des marchés, accompagnés de la force publique, et de procéder à la fermeture immédiate du registre du commerce et au retrait du registre du commerce et ce, sans préjudice de l'application des sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur, à l'encontre des contrevenants. «Les services de contrôle seront intransigeants et appliqueront les sanctions administratives et pécuniaires prévues par la législation et la réglementation en vigueur», a fait savoir la même source. Assurant que les sanctions prévues par la réglementation en vigueur doivent être appliquées avec toute la sévérité que commande la gravité de la situation, à l'encontre des contrevenants.

Rabah Mokhtari

Face à la propagation de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19)

## Le ministère de l'Intérieur insiste sur la nécessité d'intensifier la vaccination

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud, a insisté, avant-hier dimanche, sur la nécessité d'intensifier la vaccination au profit des citoyens. Au niveau, a indiqué un communiqué du département de Kamel Beldjoud, des structures de proximité comme les mosquées, les grands espaces commerciaux et les places publiques mais aussi sur le lieu de travail, en accompagnant ces efforts par des campagnes de sensibilisation à travers tous les médias avec la participation de la société civile. Dans le but, lit-on à travers ce communiqué, de convaincre les citoyens de l'importance de se faire vacciner pour préserver leur santé et rompre la chaîne de transmission du Coronavirus (Covid-19). Ordonnant, à l'occasion, aux walis de mobiliser tous les moyens matériels et humains pour accélérer la cadence de vaccination à travers l'ensemble des wilayas du pays.

En application des conclusions de la réunion du président de la

République sur l'évolution de la situation épidémiologique liée au Covid-19, et dans le cadre des réunions périodiques de coordination, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire a présidé une réunion en visioconférence avec les walis consacrée à l'examen des mesures à prendre pour faire face à la propagation de l'épidémie, a poursuivi la même source.

Une rencontre au cours de laquelle Kamel Beldjoud a appelé à la mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour l'accélération du rythme de vaccination, et ce, a précisé la même source, par l'augmentation des points de vaccination dans toutes les wilayas du pays.

Soulignant, à l'occasion, l'impératif de réactiver toutes les mesures de prévention prises auparavant comme le port du masque, la distanciation physique et la généralisation de l'usage des solutions hydro-alcooliques, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a fait savoir que les

agents publics habilités veilleront au strict respect de ces mesures, des sanctions étant prévues contre les contrevenants. Insistant, au passage, sur la nécessité d'un suivi permanent de l'évolution de la situation épidémiologique au niveau local, du renforcement des moyens de prise en charge des cas enregistrés et d'une exploitation optimale des capacités d'accueil des malades. De son côté, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderahmane Benbououid a invité, avant-hier dimanche, à Alger, les citoyens à se faire vacciner en vue d'éviter la contagion par le Coronavirus et protéger leur entourage. Annonçant, à l'occasion, l'ouverture de toutes les salles de soins et les établissements de santé de proximité, en sus des espaces publics, des brigades mobiles dans certaines régions reculées, des mosquées et des administrations publiques et privées à l'effet de vacciner un plus grand nombre de citoyens en vue d'un retour à la normale.

R.M.

### INTOXICATIONS ALIMENTAIRES Commerce

#### Rezig ordonne la prévention des intoxications alimentaires

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a donné avant-hier, des instructions pour la prévention des intoxications alimentaires et le respect de la chaîne de froid suite à la récente hausse des températures, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion de coordination présidée par le ministre avec les cadres centraux du ministère et les directeurs de commerce au niveau régional et des wilayas, a précisé la même source.

Les instructions du ministre concernent les mesures prévues durant la saison estivale pour la prévention des intoxications alimentaires et le respect de la chaîne du froid des aliments périssables, notamment suite à la récente hausse des températures, a ajouté le communiqué. Lors de la réunion qui s'est tenue par visioconférence, M. Rezig «a rappelé aux cadres du secteur que la santé des consommateurs est une ligne rouge».

Selon le même communiqué, le ministre a également insisté sur l'impératif de poursuivre et d'intensifier les opérations de sensibilisation et de contrôle à travers les différents espaces commerciaux dans la cadre des efforts nationaux de lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Dans cette optique, une campagne de sensibilisation sur la prévention contre l'intoxication alimentaire a été lancée à travers la wilaya d'Ouargla, à l'initiative du bureau local de l'association de l'élite nationale des sciences médicales (NEMS).

Placée sous le signe «Ensemble pour un été sécurisé», cette campagne, menée en coordination avec les directions locales de la Santé et de la Population et de la Protection civile, a débuté au centre-ville d'Ouargla et devra cibler, selon son programme, les centres commerciaux, les cités et quartiers et les zones d'ombre, a indiqué le président du bureau de l'association précitée, Mohamed Souhaïb Tellli.

Cette campagne, animée par des étudiants de la Faculté de médecine et des praticiens, vise à élever le niveau de conscience des citoyens sur les risques des intoxications alimentaires en cette période estivale, et ce, en vue de préserver la santé publique, a-t-il précisé.

Lors de cette campagne, des conseils et explications sont prodigués au public sur l'hygiène, le nettoyage, le contrôle des produits alimentaires, a ajouté M. Tellli.

L'association «NEMS» devra soulever aux instances concernées ses observations concernant les contraintes rencontrées par le secteur de la santé et avancer des recommandations en ce sens, a conclu le président de son bureau d'Ouargla.

Manel Z.

### BRÈVE

#### Education nationale

#### La rentrée scolaire 2021-2022 fixée au 7 septembre pour les élèves

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé la rentrée scolaire 2021-2022 au 7 septembre prochain pour les élèves à travers l'ensemble du territoire national. La date de la rentrée scolaire 2021-2022 a été fixée au mardi 7 septembre 2021 pour les élèves à travers l'ensemble du territoire national, a précisé dimanche le ministère dans un communiqué. Le personnel administratif, en revanche, fera sa rentrée dimanche 29 août 2021 et les enseignants mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021, selon la même source. Concernant le calendrier des prochaines vacances scolaires, le ministère a précisé que les vacances d'hiver dans toutes les régions du pays auront lieu du jeudi 16 décembre 2021 au soir au samedi 1<sup>er</sup> janvier 2022 au soir et les vacances de printemps (dans toutes les régions) du jeudi 17 mars 2022 au soir au samedi 2 avril 2022 au soir. Les vacances d'été sont prévues à partir de jeudi 7 juillet 2022 au soir pour les enseignants (dans toutes les régions du pays). Les vacances du personnel administratif commenceront «après l'achèvement de toutes les opérations liées à la fin de l'année scolaire, y compris les réunions des conseils d'admission et d'orientation et la publication des résultats des examens scolaires, ainsi que de toutes les opérations liées à la rentrée scolaire», selon la même source.

Agence

## Tourisme, développement économique et respect des règles sanitaires

# Satisfaction des hôteliers de 14 wilayas

La question que se pose tout un chacun des citoyens des différentes wilayas concernées par l'application stricte des mesures de confinement, est l'impact de cette mesure sanitaire tendant à préserver la santé des citoyens sur l'économie locale, régionale et nationale.

Ces mesures interviennent après la réouverture des sites touristiques depuis plus d'une année de confinement donc d'inactivité économique suite à l'épidémie de Coronavirus. Elles interviennent aussi quelques heures après que le Gouvernement, sous la présidence du chef de l'Etat ait décidé de proroger de 21 jours le confinement partiel à domicile de minuit jusqu'au lendemain à 4h00 du matin dans 14 wilayas du pays à compter du lundi 12 juillet. De renforcer également le contrôle concernant le respect des protocoles sanitaires liés à la pandémie du Coronavirus (Covid-19). C'est ce que confirme la teneur du communiqué des services du Premier ministre. Le même document précise que la mesure de confinement partiel à domicile de minuit (00 heure) jusqu'au lendemain à quatre (4) heures du matin est applicable dans quatorze (14) wilayas : Laghouat, Batna, Béjaïa, Blida, Tébessa, Tizi-Ouzou, Alger, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Constantine, M'sila, Ouargla, Oran et Boumerdès. Comme il souligne que la mesure de confinement à domicile concerne les 44 wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Oum El-Bouaghi, Biskra, Béchar, Bouira, Tamenghasset, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Jijel, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Médéa, Mostaganem, Mascara, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou-Arréridj, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipasa, Mila, Ain Defla, Naâma, Ain Témouchent, Ghardaïa, Relizane, Timimoun, Bordj



Les arrivées des vacanciers et touristes dans les 14 wilayas devraient se succéder et les arrivées des touristes seront importantes, confie un d'entre eux. (Photo : DR)

Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaeir et El Menia. Beaucoup de gestionnaires du secteur touristique non concerné par la mesure ont déjà mis en branle leur réseau de réservation. Bon nombre d'hôtels et de restaurants affichent déjà complet. Les arrivées des vacanciers et touristes dans les 14 wilayas devraient se succéder et les arrivées des touristes seront importantes, confie un d'entre eux. Il a suffi de quelques heures pour que le taux de remplissage des hôtels de ces régions non concernées par le confinement édicté par la Présidence atteigne le sommet. Une aubaine pour les opérateurs touristiques qui n'ont plus compté le moindre client depuis le début de l'épidémie et une leur d'espoir pour le secteur lourdement frappé par la crise. «Depuis plusieurs semaines, toutes les équipes de la santé, du tourisme et même les hôteliers se sont massivement mobilisés pour rendre effectif cette réouverture et pour bien préparer l'accueil des touristes», se félicitent

plusieurs élus locaux. Il faut dire que des mesures sanitaires strictes avaient été précédées par celles devant prévenir tout risque de propagation de la Covid-19. «Aucun des touristes qui a débarqué dans l'une ou l'autre de ces régions n'a présenté des symptômes du Coronavirus», a tenu à préciser un des hôteliers de la côte d'El Tarf une région du bord de la Méditerranée à l'extrême-Est du pays. Ils ont quand même tenus d'effectuer un confinement à leur hôtel respectif et à leur charge, selon le protocole sanitaire établi par les autorités. «Dans le cas où un touriste présente des signes suspects ou testés positifs à la Covid-19, un centre de soins et de pris en charge a été mis en place dans chaque siège de wilaya», précise un des gestionnaires du secteur touristique dans la région de Jijel. «En application des instructions de M. le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et

l'autorité sanitaire, le Premier ministre, M. Aymène Benabderrahmane, a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19)». Ces mesures qui «s'inscrivent toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (Covid-19) sont soutenues par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité. Elles visent, au regard de l'évolution de la situation épidémiologique, à renforcer le dispositif actuel de protection et de prévention. Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination», relève le communiqué émis par les services de la Présidence.

A. Djabali

## Lutte contre la corruption

# Nécessité d'un système institutionnel «intégré et homogène»

La réussite de la lutte contre le phénomène de la corruption «passe par un système institutionnel intégré et homogène et une stratégie nationale clairement définie», a indiqué avant-hier le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (Onplc), Tarek Kour. Dans une allocution prononcée lors d'une Journée d'étude organisée par l'Onplc à l'occasion de la célébration de la Journée africaine de lutte contre la corruption (11 juillet), M. Kour a affirmé que l'organe qu'il dirige «compte concrétiser le projet de stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption au cours des prochaines années. Et ce, poursuit-il dans le but d'améliorer le classement international de l'Algérie, de créer un climat propice à l'investissement et de réaliser le développement par la création d'un environnement des affaires idoine». Pour le président de l'Onplc, la nouvelle Algérie à laquelle aspire tout un chacun, se construit par la conjugaison des efforts à travers «une approche participative». Une approche qui exige que le citoyen participe à toutes les démarches visant la mo-

ralisation de la vie publique et la promotion des principes de citoyenneté par le bannissement et le rejet de tous les phénomènes négatifs qui participent de la corruption comme la bureaucratie, le népotisme et l'impunité, a expliqué M. Kour. Cette approche participative «passe également par les agents publics qui doivent faire preuve d'intégrité et de déontologie, ainsi que les administrations publiques et les services publics qui doivent veiller à offrir aux citoyens des services de qualité par la numérisation et la simplification des procédures administratives et la garantie de leur droit à l'information», a poursuivi le responsable. Pour sa part, le directeur des relations bilatérales africaines au ministère des Affaires étrangères, Saïd Maândi a affirmé, que l'Algérie avait été dès le début «partie prenante» et une «force de proposition» dans les négociations ayant abouti à l'adoption des conventions régionales et internationales relatives à la lutte contre la corruption. L'Algérie poursuivra, ajoute-t-il, ses efforts dans ce sens en vue de consolider la coopération internationale en matière de lutte contre la corruption, un fléau bien que pas propre à l'Afrique, mais ses effets néfastes pè-

sent davantage sur le continent noir par rapport aux autres régions du monde. Après avoir salué les activités organisées par l'Onplc dont cette journée qu'il a qualifié d'action «de grande importance» dans l'éradication du fléau de corruption, M. Maândi a précisé que «la corruption constitue un véritable obstacle au développement des économies des pays africains». A l'occasion, il a mis l'accent sur la nécessité de «consacrer les principes de transparence et d'intégrité et de renforcer les mécanismes de contrôle sur les niveaux national et international». «L'éradication de la corruption requiert la conjugaison des efforts et la coopération de tout un chacun avec le Gouvernement et le pouvoir judiciaire», a estimé le même responsable. Par ailleurs, il a rappelé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a placé la question de lutte contre la corruption parmi les priorités de son programme. De même qu'il a donné des instructions fermes à l'effet de mettre fin à l'évasion fiscale, la contrebande, la lutte contre la blanchiment d'argent et les pratiques illégales.

Manel Z.

## ONS

### Inflation

### Un taux annuel moyen de 3,9 % à fin mai 2021 selon l'ONS

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 3,9 % à fin mai dernier, a-t-on appris dimanche auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Ce taux est calculé sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période allant du mois de juin 2020 à mai 2021 par rapport à celle allant de juin 2019 à mai 2020.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois de mai 2021 par rapport à celui du mois d'avril, elle est de -0,11%, a indiqué l'Office.

En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de -0,7%, induite particulièrement par l'évolution baissière des prix des produits agricoles frais (-2,1%), et ce, suite au fléchissement des prix d'un grand nombre de produits relevant de cette catégorie, notamment la viande de poulet (-7,3%), les légumes (-14%) et les œufs (-5,2%).

D'autres produits de la même catégorie, ont par contre, enregistré des hausses. Il s'agit essentiellement des fruits frais avec (+3%) et de la pomme de terre avec (+35%), a relevé l'Office.

Concernant les produits alimentaires industriels, les prix se sont caractérisés par une légère hausse de 0,8%, traduisant un relèvement des prix des huiles et graisses (+1,2%), des sucres et produits sucrés (+1,7%) et des pains et céréales (+0,8%) en mai dernier par rapport au mois d'avril 2021.

Les prix des produits manufacturés et les services ont connu des variations respectives de +0,2% et +0,6%.

Par groupe de biens et de services, les prix des groupes «Habillage-chaussures» et «Santé et hygiène corporelle» ont connu des hausses de +0,9% pour chaque groupe, contre +0,7% pour le groupe «Divers», tandis que la variation mensuelle des prix à la consommation dans le reste des groupes a été marqué par des stagnations.

Durant les cinq premiers mois de 2021 et par rapport à la même période de l'année dernière, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 5,7%.

Cette variation est due à une hausse générale des prix des différents groupes de produits. Ainsi, les biens alimentaires ont augmenté de 6,8%, tirés notamment par les produits agricoles frais (+8,7%) et les produits alimentaires industriels (+5%).

Les biens manufacturés et les services ont, également, connu la même tendance avec respectivement +6,3% et +1,5%.

En 2020, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2,4% contre 2% en 2019, selon les données consolidées de l'ONS.

Durant l'année dernière et par rapport à l'année d'avant, les prix des biens alimentaires ont augmenté de 0,2%, les biens manufacturés de 5,3% et enfin les services de 1,6%.

Agence

**INFO EXPRESS**

**Relizane  
Les habitants de la cité des 262 logements individuels se plaignent**

Les travaux de réhabilitation de la cité des 262 logements individuels connue sous le sobriquet «Lahouèche», sis au chef-lieu de Relizane, accusent un retard important en termes d'avancement des travaux de rénovation. Le bitumage de la route tarde à voir le jour, ce qui a provoqué l'inquiétude et l'ire chez des citoyens, notamment les automobilistes. Cette inquiétude est des plus légitimes surtout que cet axe routier est très fréquenté aussi bien par les piétons que les automobilistes. «Nous espérons que les travaux de cet itinéraire seront achevés dans les plus brefs délais, à l'instar des autres axes routiers de la commune», explique un habitant. Le chantier en question a causé de nombreux embouteillages et encombrements. Les automobilistes ne cessent de déplorer l'état dont lequel se trouve la cité susmentionnée. Si certains trottoirs ont connu des opérations de réhabilitation, d'autres par contre représentent un danger pour les piétons à cause de l'ampleur des dégâts et de leur dégradation. Fort heureusement que la cité en question n'a pas été fermée à la circulation routière, ce qui aurait sûrement compliqué le trafic routier.

**N.Malik**

**Relizane**

## Remise des clés de 600 logements AADL à Chelghoum Laïd

**Au total, 600 souscripteurs à la formule location-vente de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) ont reçu, dimanche, les clés de leurs logements situés dans la commune de Chelghoum Laïd (Sud de Mila).**

La cérémonie de remise des clés de ces logements (F3 et F4) s'est déroulée au siège de la wilaya de Mila, en présence des bénéficiaires qui ont exprimé leur joie, à l'image de Adel Guessoum qui a affirmé qu'il y emménagera aujourd'hui même après 14 ans de location. Selon le directeur régional de l'AADL, Mohamed Nadjib Laimeche, les travaux de réalisation des nouveaux projets de la formule AADL dans la wilaya de Mila seront «lancés dans les toutes prochaines semaines à travers les communes de la wilaya». Par ailleurs, 776 unités de cette même formule réalisées sur le site «Marchou», sur les hauteurs de la ville de Mila, seront distribuées avant la fin de l'année en cours, a assuré le même responsable qui a fait état



de la recherche actuellement d'une assiette pour la construction de 867 autres unités dans la même commune. De son côté, le wali de Mila, Abdelouahab Moulay, a affirmé dans son allocution prononcée à l'occasion, que la wilaya de Mila enregistre un surplus en ce

type de logements après avoir bénéficié d'un quota total de 6.627 unités, alors que le nombre de souscripteurs locaux est de 5.950 pour cette formule. Le chef de l'exécutif local a indiqué, en outre, que les comités de daïra ont été saisis pour entamer les procédures d'attribution

de 3.395 logements publics locatifs, après leur raccordement aux divers réseaux. Il a également fait état de 2.400 aides réservées à travers les communes de la wilaya au logement rural, en plus de 1.200 logements de la nouvelle formule promotionnelle aidée.

**Agence**

## Tizi-Ouzou : Deux morts et 27 blessés dans le renversement d'un bus

Deux personnes sont mortes et 27 autres ont été blessées, dans le renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu, dimanche en fin de journée, dans la localité de Bouzguene au sud-est de Tizi-Ouzou, selon un bilan définitif de la direction locale de la protection civile, communiqué, lundi. L'accident s'est produit vers 18h à la sortie du pont qui enjambe Assif Ousserdhoun sur le chemin de wilaya 251, tuant sur le coup une femme âgée de 47 ans et un homme de 30 ans, a-t-on précisé de même source. Les 27 blessés de cet accident ont été évacués vers l'établissement public hospitalier (EPH) de la commune d'Azazga et la Polyclinique du village Loudha à Bouzguene par les moyens de la protection civile, a-t-on ajouté. La protection civile à mobilisé, pour le secours et



l'évacuation des victimes, les moyens opérationnels des unités de protection civile de Bouzguene, Ain El Hammam, Azazga en plus des moyens de l'unité principale de Tizi-Ouzou, selon

le même communiqué. L'intervention s'est déroulée «en présence du directeur de wilaya de la protection civile, du chef d'unité principale de Tizi-Ouzou et des chefs d'unités de Bouzguene et Azazga», a-t-on signalé. Dans le même document, la protection civile de Tizi-Ouzou a «salué les citoyens des localités de Bouzguene et d'Azazga pour leur assistance et leur mobilisation aux côtés des agents de la protection civile et les équipes médicales de la polyclinique de Bouzguene et l'EPH d'Azazga pour la prise en charge des victimes». Un bilan provisoire communiqué, dimanche soir, par cette même institution a fait état de 2 personnes décédées et de 15 blessés, suite à cet accident, rappelle-t-on.

**Agence**

### PENSÉE

Le 14 juillet 2020, une date gravée dans ma mémoire à jamais. Comment pourrais-je l'oublier alors qu'elle m'a volé l'être le plus cher de ma vie ?

La dernière fois où je t'ai pris dans mes bras, j'ai compris que rien ne sera plus comme avant, j'ai compris que tu étais parti pour toujours et que tu ne partagerais plus rien avec moi. Tu es partis trop tôt papa et tu nous a laissés au milieu du chemin maman, Dalia et moi. On avait beaucoup de projets, te rendre la moitié de ce que tu as fait pour nous. Heureusement, il ne nous reste que prier pour toi. Les témoignages de tes proches, amis, voisins et tous ceux qui t'ont connu, m'ont rassuré et confirmé que tu étais un grand homme qui mérite mieux que cette vie. On t'a prénommé «Abdelaziz» mais tu étais et restera Larziz Tari. Repose en paix papa, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que tu sois fier de moi d'où tu es.

Je t'aime papa et je ne t'oublierai jamais. Ta fille Sérine.

### Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 0782519683**

Camps de réfugiés sahraouis

## Les médias arabophones à travers le monde réservent un traitement «partial» à la question sahraouie

La question sahraouie est quasi-inexistante dans les médias arabophones à travers le monde, si elle n'est pas sanctionnée par un traitement favorable à la colonisation marocaine, ont relevé, dimanche à Chahid El Hafidh, des participants à un colloque dédié à la place de la cause sahraouie dans la presse arabophone.

Le ministre sahraoui de l'information, Hamada Salma Daf, a déploré dans son allocution d'ouverture de ce colloque, organisé conjointement par le Bureau de Conseil chargé des Affaires arabes auprès de la Présidence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le réseau des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui, le «blackout» imposé à la question sahraouie dans les médias arabophones, tout en estimant que ces médias manquent «visiblement de crédibilité». Il a mis, par contre, l'accent sur l'expérience des médias algériens avec la question sahraouie depuis le début du conflit, suite à l'invasion marocaine des territoires sahraouis en 1975, notant que ces médias ont œuvré «à lever l'embargo imposé à la lutte sahraouie par certaines puissances qui protègent le colonialisme marocain». Le Directeur de la chaîne internationale de la Radio nationale algérienne, Abdelkader Boudjella, a expliqué à l'assistance que la presse algérienne a acquis une expérience dans le traitement de l'information liée à ce conflit, soulignant «la pertinence» de la réaction de cette presse à la tournure prise par les événements au Sahara occidental suite à l'agression par les forces armées marocaines de la localité d'El Guergarat. Il a affirmé, dans ce cadre, que la presse algérienne agit «en conformité à la légalité internationale qui reconnaît le Sahara occidental en tant que territoire non-autonome éligible à un référendum d'autodétermination». Le président du réseau des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui, Ait Moubh Mustapha, s'est attardé, de son



côté, sur les raisons de l'absence de la question sahraouie des médias arabophones, en insistant sur la nécessité de faire la distinction entre les médias arabes et les médias arabophones, dont une partie est créée par des puissances occidentales. Il a rappelé, dans ce cadre, que les médias ayant fait campagne pour ce qui appelé «printemps arabe» et qui ont conduit à la disparition de l'Etat, comme c'est le cas en Libye, «ont globalement ignoré la répression des citoyens sahraouis à Gdeim Izik, en dépit du fait que ces événements ont eu lieu bien avant les révoltes arabes provoquées». Pour ce qui est des médias arabophones (occidentaux), a-t-il ajouté, leur traitement de la question sahraouie "découle d'une ligne éditoriale complètement inféodée aux thèses marocaines, en se basant sur une prétendue neutralité qui met en veilleuse la légalité internationale et le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination". Le journaliste algérien, Fawzi Ait Ali, a mis l'accent,

quant à lui, sur les pratiques des médias marocains contraires à l'éthique et à la déontologie du journalisme, en recourant dans certains cas, a-t-il précisé, aux fakenews. Il a illustré son jugement, en rappelant la fausse information sur une prétendue reconnaissance de l'Afrique du Sud de «la marocanité du Sahara occidental, vite démentie par ce pays», et «les manœuvres militaires touchant à des localités sahraouies sous occupation, que le Pentagone a aussitôt démenti». Le journaliste du quotidien algérien arabophone Echourouk, Rachid Ould Boussiafa a indiqué, pour sa part, que le traitement par les médias algériens (publics ou privés) de la question sahraouie a connu un développement «remarquable» depuis le retour aux armes dans ce conflit le 13 novembre 2020, au point où, a-t-il expliqué, que les informations sur le Sahara occidental sont souvent diffusées dans la rubrique événement au lieu de la rubrique internationale. Intervenant par visioconfé-

rence, des journalistes arabes, à l'image de l'Egyptien Hamdi El Housseini, des Mauritaniens Isamil Ould Cheikh Sidya, Cheik El Bakay, ainsi que le cinéaste et journaliste tunisien, Akram El Mansour, ont fait le même constat sur «l'absence d'intérêt des médias de leurs pays pour la question sahraouie», appelant à "davantage" de contacts pour changer cette situation. C'est dans ce sens que la responsable des Affaires arabes auprès de la Présidence de la RASD, Nanna Rachid, a insisté, dans son intervention, sur la nécessité de «redoubler les efforts dans la production de contenus relatifs au Sahara occidental orienté vers le Monde arabe pour sensibiliser l'opinion publique». «Nous ne cherchons pas à avoir une presse d'opinion qui soutient le peuple sahraoui dans ce conflit, mais, plutôt à pousser ces médias à œuvrer dans la neutralité pour rapporter objectivement les faits», a-t-elle souligné.

R.I

Maroc/Rabat

## L'Association marocaine des droits de l'Homme dénonce la condamnation de Raissouni

L'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) a condamné le verdict «injuste» prononcé à l'encontre du journaliste Souleiman Raissouni qui a entamé, samedi, son 93 jours de grève de la faim pour protester contre sa détention arbitraire, et a dénoncé «un recul des droits de l'Homme» au Maroc. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, l'AMDH condamne la décision «injuste» rendue à l'encontre du journaliste Souleiman Raissouni après «un simulacre de procès au cours duquel la loi a été violée et le pouvoir judiciaire a été exploité pour un règlement de compte politique avec un journaliste libre et dérangeant». Selon le communiqué, «la justice marocaine a créé un précédent en commettant des

violations les plus odieuses contre les principes du droit et de la loi, et contre les normes d'un procès équitable, dont la victime est le prisonnier d'opinion Souleiman Raissouni, contre qui la Cour d'appel de Casablanca a prononcé une peine de cinq ans de prison et 100.000 dirhams à titre de réparation de la partie civile". En effet, le procès a eu lieu en l'absence de Souleiman Raissouni et de sa défense, dénoncent-ils. Il est noté dans le document que le verdict «désastreux» a été rendu contre Souleiman Raissouni, qui a été arrêté le 22 mai 2020, après une série de violations de ses droits en tant qu'accusé, à commencer par son arrestation extrajudiciaire, la falsification du procès-verbal d'arrestation, son maintien en

détention après expiration de la période de garde à vue sans justification, et la prolongation injustifiée de la durée de l'enquête. Le journaliste s'est vu refuser également l'accès à son dossier d'accusation jusqu'à ce que le tribunal ait statué sur l'affaire, 11 mois après son arrestation. Figure aussi parmi les violations mentionnées, le juge d'instruction a refusé de citer les témoins à décharge, et la règle des droits de l'Homme n'a pas été activée et le tribunal a rejeté toutes les demandes de la défense sans justification, y compris l'expertise de la résidence de Souleiman dans laquelle les faits présumés (liés au viol dont il est accusé) ont eu lieu, son refus sans justification de ses demandes de libéra-

tion temporaire et de nombreuses autres violations graves des normes les plus élémentaires d'un procès équitable. Il s'agit, selon l'AMDH, d'«un recul des droits de l'Homme et d'une attaque flagrante non pas contre le journaliste Souleiman, mais contre la législation marocaine, une constitution et une procédure pénale». «Le verdict a été prononcé alors que Souleiman était à son quatre-vingt-troisième jour de grève, après que ses droits les plus fondamentaux ont été violés et que les normes d'un procès équitable dans son cas aient été violées de manière flagrante, dont la présomption d'innocence», rappelle la même source.

R.I

# contribution

## Economie

### Face aux nouvelles mutations énergétiques mondiales, quelles perspectives pour le cours du pétrole ?

Dépendante à environ 97/98% de ses recettes en devises des hydrocarbures traditionnels avec des incidences sur les équilibres macro économiques et macro sociaux de l'Algérie est attentive à toute décision de la réunion de l'OPEP. Le cours du pétrole qui après avoir atteint un niveau élevé le 05 juillet 2021 plus de 77 dollars le Brent, a été coté le 10 juillet à 75,59 dollars avec la chute des stocks américains. Mais le marché reste volatil du fait de l'absence d'accord de l'Organisation (Opep+)

1.- L'OPEP regroupe quatorze membres, principalement situés dans le Golfe (Arabie saoudite, Iran, Irak, Koweït, Émirats arabes unis), mais aussi en Afrique (Libye, Algérie, Nigeria, Angola, Gabon, Guinée équatoriale, Congo) et en Amérique latine (Équateur, Venezuela), le Qatar a quitté l'organisation en janvier représentant environ entre 35/40% de la production commercialisée mondiale. L'OPEP+ en incluant les condensats représente environ 55% de la production mondiale inclut dix autres pays pétroliers : Russie, Mexique, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Bahreïn, Brunei, Malaisie, Oman, Soudan et Soudan du Sud, représentant environ en 2019, 18,15 mbj selon l'AIE, dont 11,44 mbj pour la seule Russie. Trois pays membres du cartel historique sont exemptés de quotas au vu des difficultés économiques et politique: le Venezuela l'Iran et la Libye encore que Tripoli espère retrouver un niveau comparable à octobre 2018 et Téhéran, en discussions actuellement avec la communauté internationale en premier lieu les USA pourrait revenir sur le marché prochainement. Le Mexique, qui avait bloqué l'an dernier l'accord de l'Opep+ par le passé est dispensé de coupe, tout en ayant promis un niveau de production raisonnable et les pays non-membres de l'Opep+ sont libres de leur volume de production : les Etats-Unis, premier producteur mondial de brut, mais aussi le Brésil, la Norvège, etc. Selon Bloomberg les pays de l'Alliance dont la Russie et l'Arabie Saoudite ont proposé d'augmenter progressivement leur production de 2 millions de barils par jour d'ici la fin de l'année, à un taux mensuel de 500 millions de barils par jour, pour les mois d'août à décembre 2021.

Mais face aux incertitudes économiques, les réductions collectives de production de l'alliance OPEP+ diminueraient d'ici la fin de l'année pour atteindre environ 3,76 millions de barils par jour, contre 5,76 millions de barils par jour en juillet. Or l'accord achoppe du fait que les Emiratis exige une plus grande production passant de 3,17 à 3,8 millions de barils/j. Mais, il faut le reconnaître les compromis sont fragiles et l'influence de l'OPEP n'est plus celle des années 1974, surtout avec l'entrée des États-Unis (premier producteur mondial de brut) sur fond de boom de l'huile de schiste, et la Russie (deuxième pays producteur). Or selon les experts, si l'OPEP+ maintient ses niveaux de production inchangés jusqu'à la fin de l'année, la demande mondiale de pétrole dépasserait l'offre de 1,6 million de barils par jour au troisième trimestre et de 2,2 millions de barils par jour au dernier trimestre et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son dernier rapport mi-juin, prévoit que la demande mondiale de pétrole dépasse les niveaux d'avant la pandémie d'ici fin 2022.

Cependant l'OPEP+ fait face à une équation complexe, avec la flambée des prix notamment en Europe (encore que les Etats profitent des taxes parfois exorbitantes et pas seulement les producteurs), partagé entre

**Au préalable, je souhaite que le nouveau gouvernement puisse redresser la situation économique et sociale du pays, face à une situation économique et sociale complexe car tout échec aurait des répercussions graves à la fois sociales et sécuritaires et un retour au FMI courant 2022. Un des axes majeur sera de réaliser la transition énergétique supposant une coordination sans faille entre le ministère de l'Energie, de la Transition énergétique, de l'Aménagement du territoire et celui de l'Environnement piloté par le Conseil national de l'énergie seul habilité à tracer la stratégie énergétique.**

une reprise de la demande bien réelle mais qui reste fragile et des prix élevés, qui freineraient la croissance de l'économie mondiale toujours en convalescence.

C'est dans ce contexte à la fois de la reprise de l'économie mondiale mais également des incertitudes, de crise qu'il faille replacer la nouvelle stratégie pétrolière et gazière mondiale : notamment le gazoduc Israël-Europe opérationnel vers 2025, mais supposant une stabilisation politique au niveau de la région, financée par les Emiratis, des tensions en Méditerranée entre la Turquie et la Grèce, le grand gazoduc Sibérie/Chine. Et c'est dans ce cadre que rentre, la géostratégie énergétique dont les conflits entre la Russie les USA et l'Europe concernant les gazoducs dont le South Stream d'une capacité de 65 milliards de mètres cubes gazeux, du North Stream

1, 55 milliard de mètres cubes et du North Stream 2 également de 55 milliards de mètres cubes gazeux soit au total plus de 180 milliards de mètres cubes gazeux en direction de l'Europe. Bien qu'au-delà du conflit géopolitique avec la Russie, l'opposition américaine au Nord Stream 2 pourrait faire partie d'une offensive commerciale des Etats-Unis, les USA étant un grand producteur de gaz et cherchent à accroître ses exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) vers l'Europe. Mais du fait du retour du processus inflationniste dont l'énergie constitue une des causes, certains observateurs, n'exclut pas un assouplissement des positions, suite à la rencontre récente entre les présidents Biden et Poutine, en rappelant les réserves colossales de la Russie, environ 45 000 milliards de mètres cubes gazeux, celles de l'Iran 34 000 et du Qatar 17 000 leur permettent d'avoir une stratégie agressive et un cout de production compétitif, sans compter les importantes réserves en Afrique du Mozambique, du Nigeria et de la Libye

2.- Toute analyse objective ne doit pas s'appesantir sur la conjoncture volatile mais calculer la moyenne de l'année. Si le baril gagne un dollar, en moyenne annuelle les recettes additionnelles, fonction du cours et du volume, le gain en chiffre d'affaire à ne pas confondre avec le profit net devant soustraire les coûts, varierait entre 400/500 millions de dollars. A court terme le prix est fonction de facteurs spéculatifs boursiers, de l'évolution des stocks américains et également chinois gros importateur toute baisse influant le prix à la hausse et de l'évolution du rapport euro/dollar, assistant à une dépréciation du dollar vis à vis de l'euro qui renchérit le cours du pétrole de plusieurs points. Mais également de la politique américaine qui à court terme pour renflouer les gisements marginaux de pétrole/gaz de schiste fortement endettés préconisent un cours de 70/75 dollars afin qu'ils puissent rembourser leurs dettes, du moins à court terme. A moyen et long terme, le prix du pétrole sera fonction, premièrement, des actions pour lutter contre le réchauffement climatique, la COP 26 étant prévue avant la fin de l'année 2021, dont les conséquences sont dramatiques pour le devenir de l'humanité,

deuxièmement, de l'évolution du modèle de consommation énergétique mondial dont la transition énergétique avec le développement des énergies renouvelables dont le cout a baissé de plus de 50% étant devenu concurrentiel, troisièmement entre 2030/2040, du développement de l'hydrogène dont l'expérimentation a déjà commencé ; quatrièmement, de facteurs exogènes, les des tensions géostratégiques au niveau des régions ayant d'importantes réserves, ayant un impact tantôt à la hausse tantôt à la baisse.

Si l'on s'en tient à 2021, selon la banque mondiale l'économie mondiale devrait croître de 5,6%. Les États-Unis et la Chine représenteront chacun plus d'un quart de la croissance mondiale en 2021. Aux États-Unis, où l'économie a bénéficié d'un soutien budgétaire massif, la croissance devrait atteindre 6,8% en 2021 et il est prévu pour l'économie chinoise, une croissance de 8,5%. Mais la reprise, la production mondiale fin 2021 sera inférieure d'environ 2% aux prévisions pré-Covid.

Dans les deux tiers des économies émergentes et en développement, les pertes de revenu par habitant subies en 2020 ne seront pas recouvrées en 2022. Dans les pays à faible revenu, où la vaccination a pris du retard, les effets de la pandémie ont effacé les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et aggravé l'insécurité. Face à cela, nous devrions assister au second semestre 2021 et en 2022 à un retour du processus inflationniste du fait à la fois à l'importante injection monétaire et à l'endettement public et à la rupture des chaînes d'approvisionnement produit de la paralysie des transports, notamment en provenance de l'Asie pour bon nombre d'entrants, le prix du transport d'un conteneur, étant passé en un an, entre la Chine et l'Europe, de 1 800 dollars et en juin 2021 autour de 10 000 dollars. parallèlement la hausse des prix des matières premières le pétrole, gaz, le fer, le bois. Du fait de la reprise de la demande, nous assistons à une hausse des prix de l'aluminium, du soja, du blé etc.

Ainsi, une première, l'Allemagne connu pour sa rigueur budgétaire devrait avoir selon le ministre allemande de l'économie, un taux d'inflation proche de 4% fin 2021, mais cela concerne la majorité des pays développés. 3.-Qu'en est-il de l'Algérie où le prix d'équilibre qui ne pénalise ni les pays producteurs, ni les pays consommateurs devraient fluctuer entre 65/70 dollars le baril, où avec ce retour à l'inflation et le cout élevé du transport aura des répercussions sur la valeur des importations biens finaux, matières premières et biens d'équipements, alors qu'elle dépendra encore longtemps, de la rente des hydrocarbures en baisse, ayant attiré peu d'investisseurs mais uniquement des lettres d'intention qui n'engrangent pas les investisseurs, le sujet de la stratégie énergétique de l'Algérie a été débattu lors de la conférence que j'ai donnée le 8 juin 2021 suite à l'invitation de l'Union européenne au siège de l'ambassade de l'Union européenne de 10-12h30 à Alger, devant environ 50 personnalités dont les représentants des pays de

l'Union européenne – ambassadeurs et attachés économiques, politiques, le représentant de la Banque mondiale et des organismes internationaux accrédités à Alger. Je n'ai fait que reprendre en réactualisant les données reprenant les idées maitresses des conférences données devant la parlement européen en décembre 2011, au Sénat français à l'invitation du professeur Jean Pierre Chevenement en mars 2015, où j'ai eu l'honneur de présider la commission de la transition énergétique en Méditerranée, représentant l'Algérie des 5+5+ Allemagne en présence des organisations mondiales internationales Union européenne, OCDE, BM, FMI, BIRD et également à l'Ecole supérieure de Guerre ESG Alger devant les officiers supérieurs le 19 mars 2019 « les impacts géostratégiques, économiques et sociaux de la dépendance des hydrocarbures ». Les réserves de change ont été clôturées à 42 milliards de dollars fin 2020, contre 194 fin 2013, qu'en sera-t-il en 2021, et les réserves de pétrole sont évaluées selon la déclaration du ministre algérien de l'Energie début 2020 à 10 milliards de barils et entre 2200 et 2500 milliards de mètres cubes gazeux pour le gaz traditionnel, la consommation intérieure devant dépasser les exportations actuelles horizon 2030, encore que l'Algérie possède le troisième réservoir mondial selon des études américaines pour le gaz de schiste, mais nécessitant d'autres techniques protégeant l'environnement et un consensus social Sur les 2,2 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures en 2020, 70% sont des semi produits et de dérivées d'hydrocarbures, et pour avoir la balance devises nette il faudra retirer les matières importées en devises.

Selon le rapport de l'OPEP de mai 2021 la production ne dépasse pas 860 000 barils/j, contre 1,2 à 1,3 million de barils/j entre 2007/2008, idem pour le gaz où les exportations sont passées pour la même période de 65 milliards de mètres cubes gazeux, à environ 55 en 2018 et 40/41 en 2020 selon un ex-ministre de l'Energie. Cela rend l'urgent un nouveau management de Sonatrach et la publication tant du code d'investissement que des décrets d'application de la loi des hydrocarbures pour attirer les investisseurs. Aussi, l'Algérie doit miser sur l'efficacité énergétique et revoir la politique des subventions généralisées

En résumé, avec le retour des USA aux accords de Paris COP21 sur le réchauffement climatique, d'ici 2030/2035, la généralisation de la taxe carbone, les investissements prévus dans le cadre de la transition énergétique USA/Europe/Chine, Inde devra dépasser les 4 000 milliards de dollars où les grosses compagnies devraient réorienter leurs investissements.

Mais le facteur déterminant sera la trajectoire de la croissance de l'économie mondiale, devant assister à un nouveau pouvoir économique mondial entre 2025/2030/2035 avec des incidences géostratégiques, militaires, politiques, économiques sociales et surtout culturelles entre 2025/2030. (interviews - P<sup>r</sup> A. Mebtoul Africa Presse Paris, American Herald Tribune et Afri Economy 2019//2020). Aussi les changements économiques qui sont appelés à se produire dans un proche avenir, doivent nécessairement trouver leur traduction dans des changements d'ordre systémique destinés à les prendre en charge et à organiser leur insertion dans un ordre social qui est lui-même en devenir.

**Professeur des universités  
Expert international  
Dr Abderrahmane Mebtoul**

Aïn Témouchent

## Les odeurs nauséabondes du CET asphyxient les habitants

**En ces douces soirées estivales, les odeurs nauséabondes se dégagent intensément du centre d'enfouissement technique (CET) et asphyxient les habitants dans les localités de Sidi Ben Adda et Aïn Témouchent. Ces odeurs agacent les familles, surtout en période nocturne lorsque souffle un léger vent issu de la mer Méditerranée.**

Les personnes âgées, malades chroniques et enfants sont les plus exposés aux risques de complications respiratoires, sachant bien qu'un nombre considérable souffre de problèmes respiratoires dont les asthmatiques.

A cause de ce désagrément nuisible à la santé et à l'environnement, les citoyens ont tenté de déménager et quitter les lieux vers d'autres horizons pour préserver leur santé. «C'est inadmissible ! Nous vivons dans une atmosphère cauchemardesque. Nos logements restent fermés à longueur de journées pour éviter l'infiltration de ces odeurs à l'intérieur des maisons, mais la nuit, le phénomène des odeurs persiste. Nous avons frappé à toutes les portes depuis la pose de la première pierre mais les autorités locales ne nous ont pas prêté attention», explique un groupe de citoyens ayant le sang plein les veines.

Selon un technicien, l'erreur monumentale a été commise au début. Il aurait fallu prendre en considération les réserves formulées par la population lors de l'étude du projet dans le cadre de l'enquête préliminaire. En principe, le CET devait être construit loin de l'agglomération, ce qui n'est pas le cas à Sidi Ben Adda. La direction du CET devra utiliser un produit pour éviter la propaga-



tion des odeurs. Certes, la population a maintes fois manifesté son refus et exprimé son ras-le-bol dont en témoignent les journalistes locaux qui ont suivi de près l'évolution de l'affaire du CET qui a fait couler beaucoup d'encre. A la direction de l'environnement, c'est la direction du CET (Epic) qui est chargée de sa gestion. Entre-temps, la population est condamnée à attendre quinze années relatives à la durée de vie du CET et peut espérer à une autre décision louable qui la libère de ce marasme. L'ex-directeur de l'environnement a précédemment déclaré, en prévision de la prochaine

saison estivale 2020 et pour éradiquer certains points noirs recensés qui existent depuis plusieurs années, notamment le problème de l'émanation des odeurs nauséabondes qui se dégagent du centre d'enfouissement technique (CET) de Sidi Ben Adda, la direction de l'environnement de la wilaya de Aïn Témouchent vient de trouver la solution avec l'acquisition d'un brumisateuseur ambulant. «Nous avons inscrit, cette année, une opération pour la dotation du centre d'enfouissement technique de Sidi Ben Adda d'un brumisateuseur dans le cadre de la lutte contre ces odeurs. Cet équipement

qui a coûté la bagatelle de plus de 1,2 milliard de centimes au Trésor public est un appareil ambulant qui peut être utilisé dans tous les centres d'enfouissement technique situés dans les localités de Sidi Ben Adda, El-Amria, Sidi Boumédiène et Sidi Safi pour le traitement des odeurs et leur éradication avec une émission automatique d'une vapeur contenant des substances et de produits biologiques permettant aux odeurs qui émanent des fosses de s'évaporer et des bassins de traitement du lixiviat. Ce brumisateuseur est le premier équipement du genre au niveau de la wilaya».

S. Djelloul

Ouargla

## Campagne de sensibilisation sur l'envenimation scorpionique et les intoxications alimentaires

Une campagne de sensibilisation sur la prévention contre l'envenimation scorpionique et l'intoxication alimentaire a été lancée à travers la wilaya de Ouargla, à l'initiative du bureau local de l'association de l'élite nationale des sciences médicales (NEMS), ont indiqué dimanche les organisateurs. Placée sous le signe «Ensemble pour un été sécurisé», cette campagne, menée en coordination avec les directions locales de la Santé et de la Population et de la Protection civile, a débuté au centre-ville de Ouargla et devra cibler, selon son programme, les centres commerciaux, les cités et quartiers et les zones d'ombre, a indiqué le président du bureau de l'association précitée, Mohamed Souhaïb Telli. Animée par des étudiants de la faculté de médecine



et des praticiens, cette campagne vise à élever le niveau de conscience des citoyens sur les risques des intoxications alimentaires et de l'envenimation due aux

piqûres de scorpions en cette période estivale, et ce en vue de préserver la santé publique, a-t-il précisé. Lors de cette campagne, des conseils et explications sont pro-

digués au public sur l'hygiène, le nettoyage, le contrôle des produits alimentaires, ainsi que la prompté évacuation des victimes de l'envenimation scorpionique vers les structures de santé, et ne pas recourir aux traitements traditionnels, a ajouté M.Telli. Il a mis l'accent, en outre, sur la mission dévolue aux communes et au mouvement associatif dans la sensibilisation aux mesures préventives à prendre pour éviter les intoxications alimentaires et les piqûres de scorpion. L'association «NEMS» devra soulever aux instances concernées ses observations concernant les contraintes rencontrées par le secteur de la santé et avancer des recommandations en ce sens, a conclu le président de son bureau de Ouargla.

R.R



Naâma

## L'alfa, une source de prospérité mise en quarantaine

**L'importance de l'alfa dans les ressources des populations des Hauts-Plateaux, zones alfatières par excellence, et dans l'agriculture algérienne en général, a vu la région d'El Bayadh, Saïda et Naâma dans les années 68 comme étant un facteur de prospérité.**

Les différents aspects de cette plante dans ses quatre importantes phases, à savoir la production, la commercialisation, l'exportation et la transformation ont toujours été une source de richesse. La cueillette de l'alfa a constitué de tout temps un des principaux moyens d'existence des populations des Hauts-Plateaux et des régions citées en haut. Selon des anciens rencontrés à Aïn Safra, dépendante de la wilaya de Naâma, ont été unanimes pour nous déclarer en ces termes : «De nos jours malheureusement, on considère que l'exploitation de cette plante comme une fin de non-recevoir des autorités ou plutôt du ministère de l'Agriculture, qui ont d'autres chats à fouetter.

Loin de séparer le bon grain de l'ivraie, l'alfa n'est plus ce qu'elle était, c'est-à-dire une source de richesse à l'amélioration de notre population.

C'est purement et simplement l'abandon et dont les parcs ont été complètement détruit par des éleveurs et autres maquignons irrespectueux de cette source de richesse, facteur de prospérité. Un centre d'exploitation récoltant, par exemple 40.000 tonnes d'alfa par campagne, emploie à lui seul pendant 10 mois de l'année, jusqu'à 20.000 travailleurs.

Dans ce contexte, la production alfatière s'est développée profondément et a fini par constituer pour l'économie algérienne à l'époque, une source de richesse appréciable. D'après d'anciennes



statistiques cette forte démonstration de la nappe alfatière couvrait dans la fourchette d'environ 4,4 millions d'hectares qui ont atteint près de 65% de la totalité des nappes alfatières mondiales. Ces mêmes statistiques nous éclairent que l'Algérie peut produire jusqu'à 250.000 tonnes par an, ce qui représente 65% de la production mondiale. Cette contenance record a été atteinte seulement pendant les années de pointe de 1951 à 1954.

Au cours de cette période, en raison de la Guerre de libération nationale où la production a accusé une régression brutale, passant de 230.000 tonnes en 1955, à 105.000 tonnes en 1960 et 80.000

tonnes en 1962. L'absence de toute organisation, et d'exploitation a vu la région de Naâma et celle d'El Bayadh ainsi que d'une partie de la région de Saïda qui ont la réputation de produire plus de 40.000 tonnes d'alfa de très bonne qualité, a vu dans les années 80, où la plupart des nappes alfatières sous-exploitées. Si l'on ajoutait aux difficultés ci-dessus énumérées, à ces facteurs de détérioration, certaines graves négligences dues à l'époque dans le domaine de la commercialisation, on aurait alors une idée du «marasme» qui affecte ces richesses insoupçonnables que sont ces exploitations alfatières. Les possibilités de débouché de

l'alfa en Algérie sont énormes et son utilisation est courante, à l'exemple des deux usines de papiers du groupe GIPEC, groupe industriel du papier et de la cellulose implanté à Saïda et la seconde à Mostaganem ont été obligés de mettre les clés sous le paillason, faute d'alfa et pourtant un produit de richesse non négligeable.

En plus de la fabrication de la pâte à papier et du papier d'impression ou des applications pratiques de l'alfa, à l'exemple de la fabrication notamment de la cire qui servira à produire du cirage, du papier stencil, du carbone, des isolants et différents articles de beauté.

Dans un autre contexte, on peut utiliser cette plante pour l'alimentation des bestiaux, les bovins, les camélins et même les bêtes de somme.

On peut l'utiliser dans la fabrication de nattes, de cordes simples et autres couffins. Malheureusement, ce n'est plus le cas. Tout est figé dans le néant, l'alfa, désormais taxé comme étant un produit encombrant et sans valeur n'a plus la cote. Des nappes non exploitées, vandalisées par les mains de l'homme et de la nature.

A quand le ministère de l'Agriculture prendra cette source de richesse pour booster sa production et sa commercialisation ? Un grand dommage !

**Manseur Si Mohamed**

Les débouchés de l'alfa en Algérie sont énormes et son utilisation est courante, à l'exemple des deux usines de papier du groupe «GIPEC», groupe industriel du papier et de la cellulose implantées à Saïda et la seconde à Mostaganem ont été obligées de mettre les clés sous le paillason, faute d'alfa, un produit de richesse non négligeable. En plus de la fabrication de la pâte à papier et du papier d'impression ou des applications pratiques de l'alfa, à l'exemple de la fabrication notamment de la cire, qui servira à produire du cirage, du papier stencil, du carbone, des isolants et différents articles de beauté.

## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
15.35 Mystère à Salem Falls  
17.00 Météo  
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.15 Les plus belles vacances  
19.00 Journal  
19.20 Demain nous appartient  
20.40 Petits plats en équilibre  
21.05 Joséphine, ange gardien  
22.00 Joséphine, ange gardien  
23.23 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
20.35 Météo 2  
20.39 Simplissime  
20.40 Basique, l'essentiel de la musique  
21.05 Révolution !  
22.05 Révolution !



09.50 Desperate Housewives  
10.15 Desperate Housewives  
10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Incroyables transformations  
18.45 Le journal  
21.05 Maison à vendre  
22.00 Maison à vendre  
22.55 Maison à vendre



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

19.55 Ma ville, notre idéal

20.55 Ma maison de A à Z

21.05 Météo des plages

21.05 La stagiaire

22.00 La stagiaire



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



L'after  
15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 Ratatouille  
23.10 Etat de choc



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.50 C'était écrit  
21.25 C dans l'air  
22.07 Raoul Taburin a un secret  
22.59 The Head  
23.00 Mes jours de gloire  
23.34 American Horror Story



20.15 Hollywood Live  
20.50 Camping II  
22.25 Docteur ?



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.05 Influenceurs : une vie de rêve à Dubaï  
23.00 Loft Story, 20 ans après !  
23.35 Balance ton post !



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.10 La Flûte enchantée  
22.45 Zygél Académie  
23.10 Fort Boyard



19.00 Mains armées  
19.03 Hollywood Live  
19.05 De battre mon cœur s'est arrêté  
20.50 V pour Vendetta  
22.58 I, Robot



19.45 Arte Journal  
20.50 Gluten, l'ennemi public ?  
22.15 Tuer l'indien dans le cœur de l'enfant



19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 La maison du bonheur  
21.15 Hommes, femmes, mode d'emploi  
23.25 20 ans d'écart



17.45 Eurosport News  
19.30 Beyşehir - Alanya (212,6 km)  
21.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo  
22.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo  
23.00 Eurosport Tennis Club  
23.30 Les meilleurs moments

## Sélection



### Ciné Frisson - 22.58 I, Robot

Film de science-fiction de Alex Proyas

→ Dans un futur proche. Asservis et inoffensifs, les robots sont devenus les meilleurs compagnons de l'homme. Seul un jeune flic, visiblement perturbé, s'entête à les regarder comme des ennemis. Jusqu'au jour où un drame lui donne raison.

### Ciné Frisson - 20.50 V pour Vendetta

Film de science-fiction de James McTeigue

→ En 2020, l'Angleterre est devenue un État néo-fasciste dirigé d'une main de fer par un chancelier démagogique. Face à lui, V, mystérieux justicier portant un masque de Guy Fawkes, le conspirateur catholique qui tenta de faire exploser le Parlement britannique en 1605.



### Ciné Premier - 20.50 Camping II

Comédie de Fabien Onteniente

→ Quelques jours avant de partir en vacances, Jean-Pierre, assureur à Clermont-Ferrand, se fait plaquer. Exit le circuit découverte, bienvenue le Camping des Flots bleus et sa bande de joyeux drilles.

## Le conte

# Création populaire des temps anciens et son utilité

Avec le temps, on a vu apparaître des contes d'auteurs et des contes philosophiques appelés aussi romans aux multiples fonctions : attirer l'attention sur un fait majeur, instruire les lecteurs par des histoires intéressantes qui apportent de quoi se cultiver, se distraire et mieux comprendre la vie. Revenons aux contes populaires, pour dire qu'ils ont été composés dans un langage recherché et adapté au public. Pour qui veut apprendre tout sur les convenances sociales, la structure sémantique du texte, la concordance des temps et des modes, il faut réferer aux contes populaires qui en sont des modèles comme les fables écrites.

### Les contes touaregs, par produit du terroir

Ils ont été produits par des auteurs, aujourd'hui anonymes mais maîtres de la langue et de la sagesse des Touaregs de tous les temps. Pour inventer un conte, il faut connaître sa société d'origine

dans tous ses hauts et ses bas, être capable d'apporter un plus à la connaissance, avoir conscience de l'utilité du conte pour l'éducation des jeunes en particulier. On ne sait pas quand ces contes ont vu le jour, aucune référence temporelle ne les accompagne. Ils sont d'un temps et de tous les temps. La transmission est également difficile chez ce peuple touareg obligé de se déplacer d'un point d'eau à un autre, est-ce par famille ou par tribu, sinon par affinité. Même la scolarisation des enfants est difficile, on ne sait pas si les maîtres d'école accompagnent les enfants itinérants. Ceci montre la difficulté ou l'ingéniosité de la population qui ne laisse pas perdre les contes. Ceux-ci peuvent avoir transcrit tous les produits de la littérature en ca caractères, d'écriture tiffinagh. N'oublions pas qu'à côté des contes, il y a les maximes, les proverbes, les adages populaires, les légendes populaires ; c'est tout l'héritage populaire.

Voici un exemple : celui d'un mari qui envoie sa femme chez elle pour tester les siens sur leurs capacités à trouver des réponses justes à une énigme à trois propositions : «1 : la chose que rien n'égalait en goût, 2/ la chose la plus amère au monde, 3/ la chose la plus rapide au monde. Elle pose l'énigme et dès qu'elle avait obtenu la réponse des parents, elle revient voir le mari pour lui en faire part : le miel est la réponse à la première proposition, pour la 2e elle répond par la coloquinte, pour la 3e c'est le clin d'oeil. A ces propos, le mari avait répondu par «non» en ordonnant à sa femme de retourner chez ses parents pour leur demander de repenser l'énigme pour trouver la bonne réponse : «Il fallait trouver pour la 1ère qu'il n'y a pas de meilleur que des enfants qui jouent sur un tapis sous la tente, il n'y a pas non plus amer que de voir mourir un des siens, il n'y a pas plus rapide qu'une balle échappée d'un fusil». Ce conte intitulé : «Une énigme simple comme bonjour» n'est pas aussi simple qu'on le pense, étant donné les efforts à déployer pour trouver les bonnes réponses, celles qui correspondent au milieu et à la culture de la population. Chaque peuple a sa culture et ses références culturelles. Ainsi pour d'autres peuples, les réponses sont particulièrement significatives. Le meilleur serait une bonne action en faveur des pauvres dans le besoin, ce qu'il n'y a pas de plus amer qu'un malheur dans tous ses états, il n'y a pas de plus rapide qu'un éclair, sinon la lumière qui renvoie à l'idée d'amour. Ce conte se termine par un non : Ramda Ajla Ideles, qui ne semble pas être le nom de l'auteur du texte, mais le traducteur du targui en français. Il en est de même de tous les autres. Cela s'explique par des références temps, renvoie à l'idée «des temps anciens».

### Des animaux en majorité sauvages comme personnages atypiques

Chaque animal présente les traits de caractère d'un homme. Les auteurs de contes comme les fabu-



**Le conte, ancêtre des textes littéraires, a encore de beaux jours devant lui à côté du portable le plus sophistiqué et de la tablette tactile. Et qu'on le veuille ou non, le conte reste un texte modèle de production populaire dans toutes ses variantes et constantes.**

listes font appel aux animaux pour faire jouer des comédies ou scènes de la vie réelle. «L'âne justicier» a joué admirablement son rôle. Lui-même s'est proposé pour mettre fin à un animal sauvage et ce, à la demande des notables du village. C'est un chacal habitant dans une grotte avec sa femelle ; la famille chacal fait des ravages. L'âne partit un jour en direction de la grotte et fait soin de s'allonger, faisant l'endormi devant la grotte. La femme chacal l'ayant vu la première appela son mâle, «c'est un régal qui nous a été envoyé du ciel», lui a-t-elle dit. Les deux animaux ne se nourrissent que de chair, n'avaient pas mangé depuis des jours. Le chacal s'approcha de la bête de somme quand tout à coup celle-ci, voyant le chacal derrière elle, elle lui lança une ruade qui l'envoya au loin, la tête et les membres fracassés. A ce moment, la dame chacal prit la fuite et disparut. La région venait d'être débarrassée de cette famille de carnivore qui avait semé la terreur. En guise de récompense, l'âne fut dispensé de porter des fardeaux sur son dos, pendant un an. Par ailleurs, les contes dans leur immense diversité donnent à chacun le soin de juger à bon escient des situations hors du commun, quelquefois même bizarroïdes. «Les mains touarègues» est le titre du conte qui présente un personnage étrange. Extrêmement riche, il passe son temps à compter les pièces d'or qui lui arrivaient chaque jour et à force de compter, ses doigts se sont déformés. Il possédait tout, mais cherchait tout le temps à trouver ce qu'il y a de plus que ce tout. Le riche fit appel à un sage qui lui donna de bons conseils : faire la balance entre la vie solitaire dans son univers où l'argent coule à flot et le contact humain. «Selle ton chameau et va à la rencontre des hommes». Finalement ce plus qui dépasse qu'il a cherché

à trouver pour être heureux, c'est le contact humain. Les sacs d'or comptés tous les jours et l'enferment ont fait de lui un grand malheureux. Le conte se termine par le proverbe suivant : «Rapprochez vos cœurs et éloignez vos tentes». Il n'y a point de personne qui n'ait pas besoin de l'autre, quel que soit la distance qui sépare leur domicile. Cette histoire nous rappelle celle de «Ainsi parlait Zarathoustra» de Nietzsche où Zarathoustra a décidé un jour d'aller vivre seul dans un lieu isolé et loin des hommes, à la manière de Robinson Crusoé. Au bout d'un an, Zarathoustra est devenu malheureux et il a fini par se rendre compte que pour être heureux, il faut vivre avec les autres, que l'homme est né pour vivre avec les autres, il est comme les rayons du soleil qui, du matin au soir réchauffe les autres. Quant à ces contes touaregs, il faut leur consacrer un temps suffisant de réflexion pour comprendre qu'ils sont porteurs de sens. On a tort de les négliger, comme on a négligé tous les contes, légendes maximes, adages, proverbes des autres régions d'Algérie, ils représentent toute la sagesse populaire de chez nous, produit du génie du peuple. Ces contes remontent aux temps anciens, peut-être même à des millénaires en arrière, l'expression. Il y a bien longtemps vivait un homme immensément riche et puissant qui sert d'entrée au conte «Les mains touarègues» est significatif à ce sujet. «Les voyages forment la jeunesse» est le titre d'un de ce recueil.

Deux voyageurs décident de partir au loin pour voir du monde. En chemin, ils se jaugent et découvrent qu'ils sont l'un trop intelligent et l'autre rusé. Il s'agit d'un chien et d'un chacal qui partent pour un long voyage. En chemin, ils rencontrent un ours. Et pour lui échapper, il a fallu faire appel à la ruse du chacal. Les deux animaux

symbolisent les hommes comme tous les animaux sauvages et domestiques qui ont joué des rôles difficiles dans les contes et les fables pour faire allusion aux hommes.

**Contes touaregs, Veronique Laghy Delator, interprète : Slimane Ajla Ed. la Serge des Hespérides, 176 page, 2013.**

### CINÉMA

#### LE CINÉASTE LYAZID KHODJA N'EST PLUS



Le cinéaste et exploitant indépendant Lyazid Khodja, producteur et directeur de la filmothèque Mohamed-Zinet de l'Office Ryad El Feth, est décédé dimanche en France, à l'âge de 76 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né à M'Sila, en 1945, Lyazid Khodja a fait partie de la première promotion de l'Institut de Cinéma d'Alger (de 1964 à 1966) avant de poursuivre ses études en France.

Après quelques expériences en France, il revient en Algérie et entre à la faculté pour suivre des études de sociologie. Il obtient, en 1973, une licence à la faculté de Lettres et de Sciences Sociales d'Alger. Auteur de plusieurs courts-métrages il s'implique dès lors totalement dans le développement du cinéma.

Il est successivement monteur dans les films «Les Hors-la-loi» de Tewfik Fares et «Nahla» de Farouk Belloufa en 1978, producteur du film «Les Enfants de Néon» de Brahm Tsaki, en 1990 puis réalisateur de «l'Insoumis» co-réalisé avec Rachid Benallal en 2006.

Actif dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel Lyazid Khodja était également exploitant indépendant de la salle de la filmothèque Mohamed-Zinet de l'Office Ryad El Feth qui a souvent abrité des cycles thématiques, des événements inématographiques, des ciné-clubs et des projections-débats.

R.C.

### TÉLÉVISION

#### «FARID ROCKEUR» TIRE SA RÉVÉRENCE

Le comédien et humoriste Farid Kessaïssia, plus connu sous le nom de «Farid Rockeur» est décédé hier, d'un arrêt cardiaque. Il avait 62 ans. Ancien rockeur, comédien, animateur et producteur, Farid Rockeur a fait ses débuts dans les années 1980, au sein de la Chaîne III où il a été formé par les meilleurs enfants de la Radio. Sa carrière a débuté par des jingles à la radio mais la reconnaissance de son talent lui a valu une présence plus marquée et remarquée sur les ondes et à la télévision comme dans la célèbre émission «Bled Music». Il a ensuite transité par radio El Bahdja où il a également assuré l'animation d'émissions de divertissement très appréciées par les auditeurs. Farid Rockeur doit son surnom à la chanson à laquelle il a aussi consacré plus de 20 ans de son existence, puis, ce sera la production, la co-production et la télévision qui happeront tout son temps. Celui qui était connu pour son franc-parler et ses coups de gueule va beaucoup nous manquer.

H.A.

## Lavagne (JSK) : «Les joueurs avaient du mal à appréhender l'enjeu»

→ L'entraîneur français de la JS Kabylie, Denis Lavagne, a estimé que ses joueurs étaient tétanisés par l'enjeu de la finale de la Coupe de la Confédération de football, perdue face aux Marocains du Raja Casablanca (2-1), samedi soir à Cotonou (Bénin).



■ Lavagne a estimé que ses joueurs étaient tétanisés par l'enjeu de la finale. (Photo : D. R.)

«Nous avons assisté à une belle finale. On a mal entamé la première période contre une très belle équipe du Raja, car les joueurs avaient du mal à appréhender l'enjeu, ils étaient un peu stressés par cette finale. Ce n'est jamais facile de revenir dans le match après deux buts encaissés dans le premier

quart d'heure. Les joueurs ont bien réagi après la pause, ils n'ont pas baissé les bras et sont repartis au combat avec un bon mental, mais ça n'a pas suffi», a affirmé le coach des «Canaris» à l'issue de la partie, à la page officielle Facebook du club kabyle.

La JSK a complètement raté son début de match, en concédant d'abord l'ouverture du score signée Sofiane Rahimi (5'), avant que le Congolais Ben Malango ne corse l'addition (14'). En début de seconde période, la JSK a

réduit la marque par Zakaria Boulahia (46').

«On aurait mérité de revenir au score en deuxième mi-temps. Nous avons manqué de maîtrise de technique au moment où nous étions à dix contre onze, pour pouvoir créer un peu plus d'occasions et égaliser», a-t-il ajouté.

En dépit de cette désillusion, Lavagne n'a pas tari d'éloges sur ses joueurs qui, selon ses propos, n'ont pas démerité en réalisant une «belle performance», à l'occasion de la première finale conti-

mentale du club depuis 2002. «Nous avons réalisé un bon parcours. Comme je l'ai dit aux joueurs après le match, on ne perd jamais, on apprend. Pour moi, il s'agit d'une belle performance, les joueurs sont à féliciter et on doit les encourager, en vue notamment de la finale de la Coupe de la Ligue (face au NC Magra, ndr)».

Avant de conclure : «Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de la première finale continentale pour les joueurs, alors que d'autres sont à leur première saison en Ligue 1 algérienne, ce n'était pas facile pour eux d'atteindre la finale. Maintenant, il va falloir bien récupérer pour repartir de l'avant».

Le Raja Casablanca, détenteur du trophée à deux reprises (2003, ancienne formule et 2018), succède au palmarès de la compétition à un autre club marocain, la RS Berkane, qui s'était imposée en 2020 devant Pyramids d'Égypte (1-0).

R. S.

### EN DEUX MOTS

**Copa America : Neymar félicite son «frère» Messi pour son titre**

Malgré sa désillusion après la défaite de la Selecao en finale de la Copa America, l'attaquant brésilien Neymar a tenu à féliciter dimanche son «frère» Lionel Messi pour son premier titre avec l'Argentine.

«J'ai horreur de perdre, mais profite de ce titre, le football t'attendait pour ce moment», a écrit le joueur du Paris SG sur Instagram.

Ce message est accompagné d'une vidéo de l'accolade fraternelle entre les deux stars sud-américaines après la finale gagnée 1-0 par les Argentins samedi soir, au stade Maracana de Rio de Janeiro.

«Messi, mon ami et mon frère (...) Je respecte énormément ce que tu as fait et ce que tu fais encore pour le foot, et spécialement pour moi», a ajouté «Ney».

Neymar et Messi ont joué ensemble au FC Barcelone de 2013 et 2017, remportant de nombreux titres importants, comme celui de la Ligue des champions en 2015.

L'Argentine s'est imposée contre les tenants du titre et favoris brésiliens grâce à un but d'Angel Di Maria, coéquipier de Neymar au Paris SG.

### USM Bel-Abbès

## Le maintien passe par 18 points, prévient l'entraîneur Slimani

→ L'USM Bel-Abbès, qui reste sur trois défaites de suite, a hypothéqué sérieusement ses chances de se maintenir en Ligue 1 de football et n'a désormais plus droit à l'erreur lors de ses prochaines sorties, a déclaré dimanche son entraîneur Sid Ahmed Slimani.

«Nous sommes condamnés à gagner les quatre matches à domicile qui nous restent, tout en essayant de faire de même dans deux des quatre autres à l'extérieur pour espérer éviter la relégation», a insisté Slimani au micro de la cellule de communication de la formation de l'Ouest du pays.

Jeudi passé, l'USMBA a encore chuté sur le terrain de l'USM Alger (3-1) pour le compte de la 30<sup>e</sup> journée, une défaite intervenant après quelques jours d'une

autre contre-performance à domicile face au CR Belouizdad (2-0), et une autre à Tlemcen (3-1). Mais le coach Slimani, qui a pris les rênes techniques de l'équipe de la «Mekerra» il y a quelques semaines, a estimé que «les siens ne méritaient pas ces déconvenues, au vu des copies rendues sur le terrain».

«Contre l'USMA par exemple, on a pratiquement fait jeu égal avec l'adversaire. J'estime même qu'on a été privés de deux penalties qui auraient pu changer le sort du match», a-t-il déclaré.

Considérant que ses joueurs sont en train de faire les frais de leurs grèves à répétition durant la saison, Slimani, quatrième coach à driver les «Vert et Rouge», a reconnu la difficulté de la mission qui attend son équipe «en raison de

la combinaison de plusieurs facteurs jouant en sa défaveur».

«Les grèves des joueurs sont en train de se répercuter négativement sur leur état de forme en cette fin de saison, surtout en ces temps de grosses chaleurs. Ça leur a causé plusieurs blessures au moment où les moyens de récupération au sein du club sont pratiquement inexistant», a-t-il déploré.

Dos au mur, le successeur de Moez Bouakaz s'engage néanmoins à «ne pas baisser les bras», ajoutant que ses protégés et lui vont «défendre à fond les chances de l'équipe dans la course au maintien jusqu'aux derniers instants du

championnat». Il a, en outre, salué les gestes de motivation émanant ces derniers temps des autorités locales et de la direction du club sportif amateur en attribuant des sommes d'argent aux joueurs. Ces derniers avaient protesté, tout au long des mois précédents, contre la non régularisation de leur situation financière, n'hésitant pas à enclencher des grèves à répétition.

Cet aléa, ainsi que d'autres, ont valu à l'USMBA de pointer actuellement à la 18<sup>e</sup> place (2<sup>e</sup> potentiel relégable) avec 24 points, accusant un retard de pas moins de huit unités sur le premier non relégable, à savoir le RC Relizane. ■

### Fédération de bodybuilding

## Kamel Nedjah élu nouveau président

→ Kamel Nedjah a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting (FABBFP), lors de l'assemblée générale élective (AGE) «bis», tenue dimanche à Alger. Seul candidat en lice pour le poste de président suite au retrait de son concurrent, Toufik Lallali, l'ex-membre du bureau fédéral a été élu président après avoir récolté 11 voix, contre un «Non+» et un bulletin nul, lors de l'AGE qui a vu la présence de 16 membres dont 13 à voix délibératives.

«Certes je suis élu président, mais je pense que c'est la victoire de toute la famille de bodybuilding. L'instabilité au sein de la discipline a énormément perturbé la préparation de nos athlètes qui s'apprentent à participer aux différentes compétitions internationales», a déclaré à l'APS, Nedjah à l'issue de son élection. Et d'ajouter : «Je m'efforcerais, avec les membres du bureau fédéral bien sûr, d'être à la hauteur de la confiance placée en moi dans le cadre des lois en vigueur et travailler ensemble dans l'intérêt de la discipline, sans aucune discrimination envers les personnes qui veulent apporter leur contribution à la fédération». De son côté, le candidat Toufik Lallali, qui s'est retiré au début

des travaux de l'AGE, a déclaré qu'il avait «un programme ambitieux visant à rassembler les membres de la famille de la discipline mais, malheureusement, j'ai constaté que l'AG était divisée, ce qui m'a poussé à faire alliance avec le candidat élu». Les travaux de l'AGE ont vu la présence de Younes Grini, seul candidat en lice lors de la première AGE mais qui avait échoué à se faire élire au terme des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tours.

«Je pense que la candidature de Nedjah est illégale. Il n'a pas assisté aux travaux des deux précédentes assemblées générales ordinaires (AGO) et électives (AGE)», a-t-il justifié. Cette AGE a été consacrée à l'élection du président uniquement puisque les membres de l'AG avaient procédé lors de la précédente AGE à l'élection des membres du bureau fédéral. Il y a lieu de rappeler que l'ancien président de la FABBFP, Moussa Messaour et son bureau fédéral, ont été suspendus par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) en octobre 2020 pour «mauvaise gestion».

Suite à cette décision, un directoire composé de trois membres a été installé afin de gérer les affaires courantes de l'instance fédérale pour le reste du mandat olympique 2017-2020. ■

### Handball (dames)

## L'Amicale oranaise privée de play-offs après la découverte de quatre cas de Covid-19

→ L'Amicale oranaise privée de play-offs après la découverte de quatre cas de Covid-19. Le président de l'Amicale de handball oranais, Mustapha Doubala a déploré, dimanche, le refus par la Fédération algérienne de handball (FAHB) de reporter les matches de son équipe dans le cadre des play-offs donnant accès à l'Excellence (dames) à cause de la découverte de quatre cas de Covid-19 parmi ses joueuses.

«Nous sommes sous le choc après qu'on nous a refusé le report de nos matches entrant dans le cadre des play-offs. Pourtant, il s'agit de circonstances atténuantes vu que c'est toute l'équipe qui est entrée en isolement sanitaire après la découverte de quatre cas de Covid-19 parmi notre effectif, dont une joueuse est actuellement hospitalisée», a déclaré Doubala à l'APS.

Leader de son groupe A avant l'interruption du championnat de Nationale 1 en mars 2020 pour cause de propagation du coronavirus, l'Amicale du handball oranais tablait énormément sur les play-offs qui se poursuivent actuellement à Alger avec la participation de cinq équipes, afin d'accéder en Excellence.

«Nous avons préparé ce rendez-vous depuis trois mois et nous étions

d'ailleurs bien partis pour décrocher un billet en Excellence. Mais les tests PCR effectués avant 72 heures du tournoi ont révélé des cas de Covid-19 parmi le groupe, ce qui nous a obligés à entrer en confinement comme le stipule le protocole sanitaire établi par les autorités compétentes», a encore expliqué l'ancien pivot international.

Il a poursuivi que face au refus de la FAHB d'accorder des circonstances atténuantes à sa formation, il a décidé d'interpeller les ministères de la Santé et de la Jeunesse et des Sports. Il compte d'ailleurs se déplacer à Alger mercredi pour se plaindre auprès du ministère de tutelle.

Fondée en 2014, l'Amicale a fait de la formation son crédo, selon son président, un ancien pilier de la légendaire sélection algérienne des années 1980 qui a dit «regretter» le traitement réservé à son club par l'instance fédérale qui lui a demandé d'engager d'autres joueuses pour disputer les play-offs. Une proposition qu'il a qualifiée «d'insensée».

«Personnellement, je ne peux pas jouer avec la santé des joueuses, qu'elles soient de mon équipe ou des adversaires. Que chacun assume alors ses responsabilités», s'est insurgé Mustapha Doubala. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.  
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup> Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44 / 6710.46  
Fax : 021 6710.75.  
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.  
**Membres fondateurs :**  
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.  
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**  
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.  
Composition PAO **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**.  
**Tirage : 2500** exemplaires  
16 - Pages  
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.  
Diffusion centre : **SEDICOM**.  
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.  
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**
**Handball (dames)**

L'Amicale oranaise privée de play-offs après la découverte de quatre cas de Covid-19

**le match à suivre**
**Lavagne (JSK)**

«Les joueurs avaient du mal à appréhender l'enjeu»

**football**
**Copa America**

Neymar félicite son «frère» Messi pour son titre

Selon des experts

# Comment la JSK a été privée du trophée

→ De retour à Alger, accueillis par le ministre de la Jeunesse et des Sports et par de nombreux supporters, les joueurs et les dirigeants de la JS Kabylie avaient une mine qui en disait long.

Au coup de sifflet final, le ciel est tombé sur les supporters, anciens joueurs internationaux, expert et observateurs estimant à tort ou à raison l'inexpérience des joueurs dans les compétitions africaines, ce que beaucoup d'autres ne partageaient pas, puisque le parcours vers ce stade de la finale a été sans faute.

On évoquait la mauvaise stratégie de jeu décidée par l'entraîneur français, Denis Lavagne, ce qui pourrait être juste puisqu'elle bénéficie de l'adhésion des supporters et des professionnels du football autour de ce choix. Pour les confrères, il y avait de la fébrilité chez des joueurs très remarquée, leur mauvais positionnement et la pression qui pesaient sur leurs épaules permettent à l'équipe du Raja de se mettre vite au travail pour étouffer toute tentative d'échapper vers les buts marocains.

**Acte 2 : les buts**

Il n'existe aucun Algérien au sein des neuf commissions permanentes de la Confédération africaine de football, dirigées par le président de l'instance continentale, le Sud-Africain Patrice Motsepe. Dès lors les premiers signes d'un travail de coulisse s'affichent. D'abord le changement de stade et d'horaire décidé sans «avocat», pourtant la présence de l'Algérien Mohammed Raouraoua aurait pu... Ce qui pourrait expliquer pourquoi le choix de l'arbitre de la rencontre Raja - JSK n'est autre que de l'Afrique du Sud...

**Acte 3 : des questions et des inquiétudes**

Qui était aux commandes de la VAR ? Qui étaient le réalisateur, les techniciens (opérateurs de relecture RO) et les arbitres présents dans la cabine de la VAR. «Cela mériterait que l'on s'interroge», s'insurge Mohamed Zekrini, l'expert arbitre et consultant de la télévision algérienne. Il faut savoir que la VAR repose sur une équipe de quatre arbitres assistants vidéo (qui étaient-ils ?) Elle a pour but d'aider l'arbitre de football à prendre ses décisions d'une façon plus optimale. Des techniciens, appelés opérateurs de relecture (RO). Des techniciens «rejouent» les passages sensibles sous plusieurs angles (simultanément et de manière synchronisée) pour les AAV, si besoin à des vitesses différentes (par exemple,



■ Tous ont salué la belle performance des Canaris.

(Photo : D. R.)

en 0.5x, ou en image par image). C'est aussi eux qui effectuent les zooms avant / arrière nécessaires. Ils contrôlent chacun une douzaine d'angles de caméras. Ce jour, sur les 94' de jeu, une seule répétition, celle des buts ou fautes douteux, a été enregistrée. Le téléspectateur a été privé de tout visionnage du but et des fautes commises par le Raja non sifflées.

**Le carton rouge pour le joueur marocain.**

Zekrini s'est également interrogé sur le «pourquoi consulter la VAR après que le joueur algérien ait reçu en plein visage la godasse de l'attaquant marocain ?» La faute était indiscutable et visible. L'arbitre exhibe le carton jaune, puis s'en est allé vérifier la VAR prenant ainsi plus de 2' du temps réglementaire qu'il ne fera pas répercuter sur le temps de jeu pour décider ou pas de tirer le carton rouge. «Cette manière de gérer le match dénonce une certaine complicité, puisque les 3 ou 4' de jeu perdues n'ont pas été chronométrées à la fin de la rencontre» (prolongation 4' au lieu de 8' en comptant les arrêts de jeu par rapport aux soins et la sortie des blessés, les changements...?)

**Y a-t-il penalty ou pas, but ou pas ?**

En seconde mi-temps, et sur action brûlante qui aurait permis à la JSK de revenir au score, le gardien du Raja boxe la balle et personne ne pouvait dire si le gardien était dans sa surface ou hors surface de réparation. «Je signe et persiste, il y a faute que ce soit un penalty pour la JSK ou alors une faute contre la JSK, mais

l'arbitre et la VAR ont préféré se taire», dit un confrère.

Idem pour le second but du Raja. Y a-t-il oui ou non hors-jeu ? La question est restée accrochée à un nuage de doute, ce n'est qu'après deux minutes qu'il confirmera qu'il y a but. Pas de répétitions sur les écrans TV. On aurait aimé re-visionner l'action, mais rien de cela. Aujourd'hui, la JSK est en droit de s'interroger. «J'espère que la direction de la JSK va exiger de voir l'image VAR du premier but accordé au Raja. Je crois fermement qu'il y avait hors-jeu et, du reste, l'arbitre l'avait signalé et refusé le but dans un premier temps. C'est le staff de l'assistance VAR qui lui a signifié la supposée validité du but, mais sans diffuser l'image vidéo pouvant infirmer ou confirmer cette décision. Jusqu'à preuve du contraire, je maintiendrais mon avis : la VAR n'a été qu'un instrument pour concrétiser une décision prise dans les coulisses.

Encore une fois, j'espère que la direction de la JSK exigera de voir l'image vidéo. Dites-nous alors pourquoi le staff chargé de la VAR ne nous a pas montré l'image témoin avec traçage de la ligne de hors jeu comment ça a toujours été fait depuis l'existence de la VAR, y compris récemment, lors des 4 matches des 2 demi-finales de coupe de la CAF, à Yaoundé, à Alger, à Casablanca et au Caire. La non diffusion de l'image témoin, aujourd'hui à Cotonou, est une première mondiale. Tout simplement».

«Ceux qui gèrent cette technologie sont bien des arbitres, il faudrait dès aujourd'hui veiller à ce que lors des prochaines

rencontres comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde, de pareils coups ne se produisent pas, il faut être vigilant et l'Equipe nationale doit être protégée à tous les niveaux de ces instances».

Les experts tirent la sonnette d'alarme : il faut des représentants au sein des rouages de la CAF, l'Algérie est le plus grand pays d'Afrique à ne pas avoir de représentants, et aujourd'hui, nous subissons les conséquences».

**Le ministre de la Jeunesse et des Sports à l'accueil**

Aux joueurs et aux dirigeants de la JSK, à leur arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezak Sebgag, dira, «nous assistons aujourd'hui au retour de la JSK, c'est une équipe capable de jouer les grandes compétitions et de hisser bien haut l'emblème national. Elle mérite d'être considérée, d'être respectée et soutenue. Je le dis solennellement. Nous verrons ce que nous pouvons apporter, pas uniquement pour la JSK, mais pour tout le football algérien d'une façon professionnelle... J'ai suivi le match et j'ai senti que c'est une équipe jeune et surtout un investissement. Nous vous félicitons pour ce que vous avez accompli, et j'ajouterai que ce n'est pas tout le monde qui peut jouer la finale.»

**H. Hichem**

**A voir**

- France 3 : Tour de France à 12h
- BeIN Sports 3 : NBA à 19h